



Attestation d'absence de contre-indication à la
pratique du YOGA
2023-2024

**YOGA
ADULTES**

Mardi
18h30 à 20h
20h à 21h30

Jeudi
19h00 à 20h30
20h30 à 22h

Centre P. Brossolette
Saint-Maur
Salle Polyvalente

CONTACT :
Patricia NIVOIX
06 74 82 82 40
Smus.yoga@gmail.com

COURRIER :
Patricia Nivoix
38 rue de la Fosse
Rouge
94370 Sucy en Brie

**En cas de
confinement, les
cours auront lieu
en zoom**

À remettre à votre professeur de Yoga
lors de la première séance

Je soussigné(e),

(indiquer vos nom et prénom)

.....

atteste avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de
santé « QS-SPORT » (Cerfa n° 15699*01)

à l'occasion de la demande de renouvellement d'un certificat médical
pour la pratique du YOGA.

Conformément au décret n° 2016-1387 du 12 octobre 2016 et de
l'arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour
le renouvellement d'une licence sportive modifiant les conditions de
renouvellement du certificat médical attestant de l'absence de contre-
indication à la pratique du sport, je n'ai pas besoin de fournir de
certificat médical cette saison sportive.

Cette attestation est valable 1 année, sous réserve de modification
notoire de mon état de santé.

Attestation établie le : / /

Signature du pratiquant :